

# Le cancer du sein, ce n'est pas tout rose ! Développons le rôle de l'IDE libéral dans la prévention de ce cancer.

Fiche de cadrage Infirmiers n°4 DPC 2023-2025

## Conceptrice :

Isabelle ASSOUMAN, infirmière DE, éducatrice thérapeutique et formatrice pour adultes.

## Descriptif :

**La lutte contre le cancer**, de façon générale, **est devenue une priorité nationale** depuis ces dernières décennies. D'ailleurs, trois programmes de dépistage sont organisés, qu'il s'agisse du cancer colorectal, du cancer du col de l'utérus ou encore du cancer du sein. Remarquons que deux de ces cancers concernent (quasi) exclusivement les femmes.

Bien que très médiatisé, notamment grâce aux actions de l'opération « Octobre rose », **le cancer du sein reste extrêmement préoccupant dans notre pays. Il est l'une des formes de cancer les plus répandues chez la femme (et le plus mortel avec > 12000 décès par an)**, touchant tous les âges et horizons. En France, environ 60000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année.

Et si l'amélioration du taux de survie à 5 ans a fortement augmenté ces dix dernières années, **il demeure indispensable de promouvoir le dépistage précoce** de ce fléau, pour augmenter les chances de guérison, voire de survie, selon le stade d'avancement de la maladie.

De nombreux obstacles semblent encore se dresser sur cette voie ; les femmes se soignent elles moins qu'elles ne le devraient ? Le sujet est-il encore sensible, selon sa culture, son rapport à l'intimité, la pudeur, la féminité, l'image corporelle, etc. ?

Les ambitions nationales sont claires en matière de lutte contre les cancers :

- Axe 1 : **améliorer la prévention et la promotion des facteurs de protection**
- Axe 2 : limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie
- Axe 3 : lutter contre les cancers de mauvais pronostic
- Axe 4 : s'assurer que les progrès bénéficient à tous.

Le sujet est vaste et mérite plusieurs phases de formations spécifiques selon le développement de la maladie.

**Le programme présenté ici s'appuie sur les fondamentaux, à savoir la promotion d'une bonne santé et le dépistage précoce de la maladie.**

Il faut aussi accompagner les femmes concernées, (et leurs proches !) dans leur prise de conscience des risques et dans leur évolution vers des comportements adaptés.

Les infirmiers libéraux, du fait de leur positionnement privilégié et en constant développement, sont les plus à même de défendre cette dynamique de prévention et d'accompagnement.

En contact direct avec les patientes, vous avez l'occasion de les sensibiliser à l'autodiagnostic et à la prévention. **L'élément clé est la sensibilisation.** Vous pouvez enseigner aux patientes l'importance de l'auto-examen des seins par exemple, en identifiant les signes précoces de la maladie, ce qui peut augmenter les chances de détection précoce...

Prévenir le cancer du sein, c'est aussi promouvoir des modes de vie sains, comme une alimentation équilibrée, l'activité physique et la réduction de la consommation d'alcool notamment. C'est aussi connaître (pour mieux les expliquer et les accompagner) les différents examens possibles ; vous inclure dans le parcours de soin global de chaque personne.

Votre responsabilité infirmière est sollicitée dans toutes les dimensions des soins !

L'implication de l'IDEL dans la prévention de ce cancer est cruciale ; vous avez le pouvoir d'informer, d'éduquer et d'encourager des comportements sains, contribuant ainsi à sauver des vies.

### **Objectifs :**

L'objectif global est d'actualiser les compétences infirmières afin de garantir le renforcement du repérage des risques et de la prévention du cancer du sein.

#### **La formation permettra ainsi à chaque apprenant de :**

- ✓ *Questionner son niveau* de compétences expérientielles au travers d'un audit clinique.
- ✓ *Colliger* les ressources bibliographiques sur les références consensuelles permettant d'assurer le dépistage et la prévention de ce cancer.
- ✓ *Développer ses connaissances* sur les différentes modalités diagnostiques des différents types et stades de cancer du sein.
- ✓ *Améliorer l'efficacité* de ses actions infirmières dans le cadre d'actions brèves contre les consommations d'alcool notamment.
- ✓ *Identifier les freins potentiels au dépistage* afin de mieux les contourner

Contenu :

L'enseignement s'articulera en 4 parties, divisées en 9 modules de formation.

Cette formation est développée en programme intégré : formation continue et évaluation des pratiques professionnelles.

La première partie débute par de l'évaluation des pratiques professionnelles sous forme d'audit clinique. Il s'agit d'une confrontation autonome qui permet d'observer les écarts entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée, à partir de critères d'évaluation. Chaque apprenant devra donc sélectionner dix dossiers médicaux de sa patientèle en fonction de critères détaillés sur la grille d'audit en annexe.

C'est cette première analyse qui permettra au professionnel de santé de sélectionner, en autonomie, plusieurs actions d'améliorations à mettre en place dans l'exercice de sa pratique et construire, en conséquence, son plan d'amélioration.

Elle se compose ensuite de deux parties de formation continue, elles-mêmes découpées en modules suivis d'évaluations formatives pour ancrer les connaissances acquises par l'apprenant.

La dernière partie de la formation traitera de la réévaluation des pratiques professionnelles afin d'observer l'impact des mesures d'amélioration mises en place par le professionnel de santé grâce à la même grille d'audit soumise en début de formation. L'apprenant devra donc sélectionner à nouveau dix dossiers médicaux sur la base de critères définis sur la grille d'audit en annexe.

Les résultats sont analysés automatiquement, permettant au professionnel de santé de cibler le ou les critères d'évaluation sur lesquels il doit encore s'améliorer. Un guide détaillant l'accompagnement des apprenants est annexé au dépôt de l'action.

Afin d'accompagner au mieux les apprenants dans la traçabilité de leurs actions d'amélioration, nous leur mettons à disposition de manière facultative la possibilité de réévaluer leurs pratiques professionnelles à 6 et 12 mois après la fin de la formation.

Enfin, un forum est à disposition permanente des apprenants, permettant toute interaction entre eux mais aussi avec le formateur afin de discuter utilement des écarts de pratiques observés. Une messagerie est aussi disponible pour des échanges privés entre formateur et apprenant...

Évaluation des pratiques professionnelles et formation continue ont comme finalité commune de faire évoluer la pratique pour améliorer la qualité et la sécurité des soins. La formation continue et l'EPP adoptent des approches complémentaires.

Articuler activités de formation et processus d'évaluation de pratiques représente une évolution pédagogique de la formation en santé qui invite à porter, dans un premier temps, un regard neuf sur le processus d'évaluation en contexte de formation, et, dans un deuxième temps, à interroger le sens de l'évaluation dans une perspective d'amélioration des pratiques professionnelles en santé.

-- La durée totale de la formation est estimée à 7 heures --

## *Sommaire de la formation*

### **PARTIE A : Evaluation des pratiques professionnelles : audit clinique**

Module 1 : Description de l'audit clinique, critères de sélection des dossiers patients et réponses autonomes des apprenants.

Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions correctives et construction du plan d'amélioration.

### **PARTIE B : Actualisation et renforcement des connaissances et compétences infirmières**

Module 1 : Les fondamentaux du cancer du sein

Module 2 : Les facteurs de risque

Module 3 : Importance du dépistage

### **PARTIE C : Recours aux recommandations actuelles**

Module 1 : Dépistage du cancer du sein : identification des femmes à haut risque

Module 2 : Optimiser le dépistage organisé du cancer du sein

Module 3 : Prévenir les freins au dépistage

### **PARTIE D : Evaluation d'un changement de pratiques et ré évaluation de l'audit clinique**

Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique

## **DETAIL DE LA FORMATION**

### **PARTIE A : Evaluation des pratiques professionnelles : audit clinique**

#### **Module 1 : Description de l'audit clinique, critères de sélection des dossiers patients et réponses des apprenants**

**Objectifs** : Évaluer sa pratique sur la base d'une grille d'audit et de dossiers patients sélectionnés en fonction de critères précis.

**Contenu** : Grille d'audit composée de 10 critères d'évaluation. Le niveau d'atteinte de chaque critère d'évaluation est calculé à partir de données cliniques recueillies de façon **rétrospective**, par analyse des dossiers de patients. Dix dossiers doivent au minimum être pris en compte.

**Durée** : 90 minutes

## **Module 2 : Mesure et analyse des écarts : sélection d'actions d'amélioration**

**Objectifs :** Visualiser et analyser les écarts constatés entre la pratique réelle et la pratique attendue ou recommandée. Mettre en place des actions d'amélioration.

**Contenu :** Identification des différentes causes des écarts : professionnelle, institutionnelle, organisationnelle, personnelle. Définition des actions d'amélioration en fonction de la gravité des écarts et de la nature des actions à mettre en œuvre accompagnées de leur date de mise en place. Les actions pourront être de nature informative, formative, matérielle, organisationnelle.

**Durée :** 60 minutes

## **PARTIE B : Actualisation et renforcement des compétences infirmières**

La politique de santé nationale a renforcé la place et le rôle de l'infirmier(e) libéral(e) dans la prise en charge des patient(e)s atteints de pathologies chroniques et notamment en cancérologie.

Il semble donc nécessaire :

- ✓ De renforcer la qualité de la prise en charge au domicile des patient(e)s.
- ✓ De renforcer le rôle « d'acteur de prévention » des IDEL face au cancer du sein.
- ✓ De préserver la qualité de vie et l'autonomie des patient(e)s.

Ce rôle est multiple et sollicite toutes les dimensions des soins infirmiers.

### **Module 1 : Les fondamentaux du cancer du sein**

**Objectif :** Décrire les aspects fondamentaux du cancer du sein afin de mieux cerner les enjeux de sa prévention.

**Contenu :**

- Rappels anatomo-physiologiques
- Signes et symptômes
- Les différents types et stades de cancer du sein
- Test des connaissances acquises

**Durée :** 40 minutes

### **Module 2 : Les principaux facteurs de risques**

**Objectif :** Différencier les facteurs de risques afin de mieux les dépister et cibler ses actions éducatives en conséquence.

**Contenu :**

- Facteurs de risques génétiques et familiaux
- Facteurs de risques modifiables et actions infirmières adaptées
- Test des connaissances acquises

**Durée :** 40 minutes

### **Module 3 : L'importance du dépistage**

**Objectif :** Expliquer l'importance du dépistage du cancer du sein afin de mieux le promouvoir auprès de sa patientèle

### Contenu :

- Epidémiologie
- Les différentes méthodes de dépistages (radiologiques et autres)
- Test des connaissances acquises

**Durée :** 40 minutes

## PARTIE C : Recours aux recommandations actuelles

Dans un système de santé de plus en plus basé sur les preuves, être au fait des avancées de la science et des consensus d'experts est indispensable dans la création de connaissances ainsi que dans leur mobilisation.

De nombreuses recommandations de bonnes pratiques ont été élaborées dans le domaine des cancers, notamment pour le cancer du sein, par la Haute Autorité de Santé et autres sociétés savantes (INCa...)

Ces recommandations ont pour objet de guider les professionnels de santé dans la définition et la mise en œuvre des stratégies de soins à visée préventive, diagnostique ou thérapeutique. La considération des recommandations des sociétés savantes et de la Haute Autorité de Santé DOIT DEVENIR une habitude, un réflexe professionnel, fréquent et récurrent.

### **Module 1 : Dépistage du cancer du sein : identification des femmes à haut risque**

**Objectifs :** Ordonner les recommandations de tutelles et de sociétés savantes sur ce sujet. Connaître les canaux de recherche de recommandations permettant de se maintenir à jour de sa pratique et de ses connaissances.

**Contenu :** Guides et conseils facilitant la consultation d'articles et/ou notices puis consultation de ceux-ci.

**Quiz ou QCM** de recherche sur ces lectures guidées

**Durée :** 20 minutes

### **Module 2 : Optimiser le dépistage organisé du cancer du sein**

**Objectifs :** Différencier les méthodes de dépistage du cancer du sein par mammographie afin de mieux conseiller et orienter les patientes.

Connaître les canaux de recherche de recommandations permettant de se maintenir à jour de sa pratique et de ses connaissances.

**Contenu :** Décision N° 2023.0168 2023.0168/DC/SESPEV du 6 avril 2023 du collège de la Haute Autorité de santé portant modification du rapport d'évaluation intitulé « Évaluation de la performance et de la place de la mammographie par tomosynthèse dans le programme national de dépistage organisé du cancer du sein – Volet 2 »

**Quiz ou QCM** de recherche sur ces lectures guidées

**Durée :** 20 minutes

### **Module 3 : Prévenir les freins au dépistage**

**Objectif** : Identifier les freins susceptibles d'empêcher les patientes d'adhérer aux mesures de dépistage du cancer du sein

**Contenu** : Extraits d'articles et outils de sociétés savantes.

- Freins du côté des femmes
- Freins du côté médical
- Les outils à votre disposition

**Quiz ou QCM** de recherche sur ces lectures guidées

**Durée** : 20 minutes

## **PARTIE D : Réévaluation des pratiques professionnelles : audit clinique**

### **Module 1 : Réévaluation des pratiques professionnelles**

**Objectif** : Réévaluer sa pratique. Suivre l'impact des mesures d'amélioration.

**Contenu** : Réévaluation des pratiques sur la base des mêmes critères d'évaluation et des mêmes modalités qu'à l'audit initial sur 10 dossiers **rétrospectifs**. Les apprenants n'auront accès à cet audit **seulement trois mois** après avoir finalisé leur formation continue. Cette réévaluation permet de suivre l'efficacité des actions d'amélioration des pratiques mises en œuvre.

**Durée** : 90 minutes.